Protection des données personnelles dans les collectivités : la longue route vers le RGPD



En matière de protection des données personnelles, la mise en place du RGPD (Règlement général sur la protection des données) dans les collectivités locales de l'hexagone apparaît comme un fardeau dont certains se seraient bien passés.

RSSI et DPO aux commandes

En témoigne ce RSSI (responsable de la sécurité des systèmes d'information) qui est également DPO (Data Protection Officer), c'est-à-dire délégué à la protection des données, d'une collectivité française d'une taille significative.

Interrogé sur la conformité réglementaire de sa collectivité vis-à-vis du RGPD, il réfléchit un instant et se montre à la fois précis et honnête. « Nous venons de créer un indice de maturité vis-à-vis du RGPD au sein de notre collectivité. Donc, il s'est posé la question de comment calculer ce pourcentage de maturité. Nous avons fait le choix de prendre une succession d'étapes et nous attribuons des points. Cela nous permet d'avoir un niveau de maturité par direction. L'objectif est de publier cet indicateur par direction » débute-t-il.

De 1% à 40% de conformité au RGPD selon les directions

« Ce pourcentage dépend des directions…[lire la suite]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Protection des données personnelles dans les collectivités : la longue route vers le RGPD | La Revue du Digital